

Cérémonies du 25^{ème} anniversaire de l'orphelinat à Pondicherry.
Créé en Novembre 1981 l'orphelinat a fêté cette année son 25^{ème} anniversaire. Ce jubilé a donc été marqué par une fête organisée dans l'orphelinat avec la participation des enfants, des employés, des partenaires et aussi de nombreuses personnalités civiles et religieuses de Pondicherry qui ont tenu à manifester leur soutien et leur admiration pour l'œuvre créée par Sœur Andréa.

Cette manifestation était aussi l'occasion d'inaugurer le nouvel espace créé sur la terrasse du bâtiment principal. Sécurisé avec de hautes grilles et partiellement couvert pour assurer de la fraîcheur, il devient un lieu idéal pour le jeu des enfants ainsi que beaucoup d'autres manifestations.

Etat de santé de Sœur Andréa

Sœur Andréa a connu au mois de Décembre et au début de l'année 2007 des gros soucis de santé avec plusieurs hospitalisations. Aidée par son équipe, elle a pu continuer à assurer la gestion de l'orphelinat. Ayant eu l'occasion de la rencontrer plusieurs fois lors de mon récent voyage en Inde, je peux vous dire qu'aujourd'hui son état de santé s'est heureusement bien amélioré.

Vacances à Kodaikanal

Grâce à un don exceptionnel, tous les enfants ont pu partir pour un mois de vacances à Kodaikanal, station d'altitude du Tamil Nadu, qui permet à chacun de trouver un peu de détente et de fraîcheur en ce mois de mai torride cette année à Pondicherry. Sœur Andréa, maintenant en meilleure santé a pu les accompagner. Pour le futur, nous cherchons un financement régulier et fiable pour cette activité (coût : 200 000 roupies par an, soit 3700 €)

Financer les besoins réguliers de l'orphelinat.

Parrainages réguliers et dons ponctuels nous permettent aujourd'hui de financer le fonctionnement normal de l'orphelinat : personnel, nourriture, habillement, scolarité. Même si nous bénéficions actuellement d'un très bon taux de change entre l'Euro et la Roupie, la vie en Inde devient de plus en plus chère et l'inflation est très importante. De plus, pour les quelques enfants qui suivent leur scolarité au Lycée français les frais de scolarité ont subi une augmentation considérable.

Face à l'augmentation de ces frais et au désistement inévitable de certains parrains, nous devons nous sentir tous un peu responsables de la sensibilisation de nouveaux parrains. Il n'y a pas de meilleure communication que le bouche à oreille de gens qui peuvent témoigner directement de l'efficacité des parrainages et aussi de la joie de parrainer !

Faire face aux projets exceptionnels de l'orphelinat.

Au delà de ce fonctionnement quotidien nous devons faire face régulièrement à des dépenses exceptionnelles pour lesquelles, dossier par dossier, nous devons trouver des généreux mécènes. Ainsi en 2005, la Fondation Air France a financé un magnifique autobus pour transporter les enfants. La même Fondation financera sans doute cette année une rénovation totale des installations sanitaires de l'Orphelinat. Un couple, déjà sensibilisé par un parrainage et une visite récente à Pondicherry, vient de décider de financer l'acquisition indispensable d'un nouvel auto-rickshaw...

D'autres besoins sont à financer, comme par exemple des travaux de peinture rendus encore plus nécessaires après les travaux de plomberie.

Nouveau conseil d'administration en France.

Elu lors de notre dernière Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration s'est tout de suite mis au travail pour poursuivre le travail de développement déjà engagé par l'équipe précédente. La nouvelle équipe rassemble des compétences diverses qui travaillent en bonne entente et avec enthousiasme. Beaucoup connaissent l'Inde, l'orphelinat et Sœur Andréa. Nous agissons dans un climat de grande confiance avec elle et le Comité Indien. La dernière réunion s'est déroulée le 21 Avril 2007.

Nouvelle organisation et les nouvelles adresses.

La nouvelle organisation des responsabilités, les changements d'adresses ont pu certainement entraîner quelques inévitables petits cafouillages qui, je l'espère, sont totalement réglés maintenant.

Petit récapitulatif des noms, adresses et responsabilités qui peuvent concerner chacun des parrains et donateurs :

- Les chèques et toutes les questions relatives aux virements, aux encaissements et aux reçus fiscaux doivent être adressés directement à la trésorière : **Maryse BOUCHET - trésorière AAVO - 53 rue Bourdeau - 42000 SAINT-ETIENNE** (attention : Il s'agit bien du 53 et non du 43 comme indiqué par erreur dans un document)
- Yves Louage, président, est à contacter au 124 Boulevard Auguste Blanqui - 75013 PARIS. (Comme il s'agit de son adresse personnelle, merci de préciser à la fois « AAVO » et le nom « Yves louage » pour faciliter le travail du facteur et du gardien.). Vous pouvez le contacter pour toutes les autres questions. Il se charge de travailler avec le secrétaire, Yves Benoit , pour répondre à ces courriers.

Site internet : www.aavo.fr

Grâce au travail bénévole de notre secrétaire Yves Benoit nous disposons maintenant d'un site Internet : www.aavo.fr sur lequel vous pourrez trouver toutes sortes d'informations sur l'orphelinat et l'association et que nous essayons de tenir régulièrement à jour. Vous pouvez le consulter à tout moment et l'indiquer à des amis que vous souhaitez sensibiliser. Vos suggestions, critiques ou contributions sont les bienvenues. Le site permet de remplir en ligne un engagement de parrainage, de trouver la charte et le formulaire du volontariat en Inde, etc... Par l'intermédiaire de ce site vous pouvez aussi contacter directement par Courriel, le président, le secrétaire et la trésorière. Vous y trouverez aussi tous les comptes rendus de réunions.

Chercher de nouveaux parrains : activer le bouche à oreille ...

Nous sommes prêt à vous aider pour toute démarche que vous souhaitez entreprendre pour sensibiliser de nouveaux parrains à notre action, soit de manière individuelle (bouche à oreille) soit de manière plus organisée (stand dans un forum associatif, opération de sensibilisation, etc) . Une commission crée par le conseil réfléchit actuellement à la création de quelques outils simples de communication : kit pour un stand, tracts de présentation, etc... Dès à présent nous disposons d'affiches, de plaquettes et de tryptique.

Pour développer le volontariat en Inde : une charte.

En lien avec Sœur Andréa nous voulons relancer le projet d'envoi de jeunes volontaires à pondicherry pour des périodes de 3 à 6 mois. Pour faciliter cette action, le conseil à travaillé à l'élaboration d'une « charte du volontariat » qui précise ce que nous attendons de ces volontaires et ce que les volontaires peuvent tirer de cette expérience. Elle définit aussi une procédure de sélection des candidatures. Ce document sera présenté à la prochaine assemblée générale et sera disponible sur Internet avec le formulaire de candidature.

Renforcer les liens entre parrains et filleuls, les liens entre parrains et association.

Le Conseil d'Administration s'est fixé comme priorité la question de la relation « triangulaire » entre parrains, filleuls et association. Beaucoup de liens existent puisque Sœur Andréa a toujours souhaité personnaliser la relation enfant/parrain, dans l'intérêt de l'un et de l'autre. Des idées sont à trouver pour renforcer ces contacts sans alourdir le travail des uns et des autres. Les nouvelles techniques de la communication peuvent répondre sans doute à ces attentes.



Photos : Joseph DUBOEU